



OFFRE D'EMPLOI

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche recrute

un.e chargé.e de mission *Urbanisme réglementaire, foncier et environnement*

Contexte

Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche regroupe 148 communes d'Ardèche et de Haute-Loire. Le siège du Parc est à Jaujac (07), et ses missions sont mises en œuvre sur le territoire par une équipe technique de près de 30 salariés. Elles consistent en :

- Protéger les paysages et les patrimoines naturels et culturels ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Participer au développement économique, culturel et social du territoire et au maintien de la qualité de vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics ;
- Réaliser des actions innovantes et expérimentales dans les domaines cités ci-dessus, et contribuer à des programmes de recherche.

Afin de pallier le départ d'un chargé de mission, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche recrute un.e chargé.e de mission en urbanisme réglementaire, foncier et environnement.

Missions :

Le Parc naturel régional a pour ambition de développer un urbanisme de qualité, économe et novateur dans les Monts d'Ardèche. Dans ce sens, les missions du/de la chargé.e de mission recruté.e viseront à préparer la position du Parc en tant que Personne Publique Associée et à renforcer la prise en compte des problématiques environnementales dans l'urbanisme en accompagnant les collectivités sur l'urbanisme réglementaire et le foncier, et notamment les ambitions de non-artificialisation et de préservation du foncier non-bâti, et à développer des approches innovantes. Pour cela, la sensibilisation, l'expérimentation et la création de nouveaux outils et méthodes seront à développer.

Sous l'autorité du Responsable de service Biodiversité et gestion de l'espace (BGE), le/la chargé.e de mission aura pour tâches principales :

- Réponse et suivi des avis, rôle réglementaire du Parc :
 - Assurer le rendu et le suivi réglementaire des documents d'urbanisme et outils de planification en cours d'élaboration (SCOT, PLU(i)) ;
 - Coordonner les avis du Parc sur les programmes d'aménagement, les travaux sur lignes électriques, le renouvellement d'autorisation de fonctionnement de microcentrales, etc. ;
 - Représenter le Parc aux commissions départementales CDNPS et CDPNAF.
- Conseil et accompagnement des collectivités et élus :
 - Apporter aux communes un appui réglementaire en urbanisme et environnement, notamment sur les questions de la gestion des déchets, de la protection et de la conservation/restauration des trames vertes, bleues ou autres le cas échéant ;

- Apporter aux collectivités un appui technique pour la mise en œuvre d'outils fonciers visant à atteindre les objectifs du « zéro artificialisation nette », et développer des solutions innovantes pour une utilisation optimale du foncier en lien avec les démarches de transition, les PAT, etc. ;
- Développer les liens entre les collectivités et le monde de la recherche en organisant la venue sur le territoire d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche, à travers notamment des ateliers prospectifs et des résidences à visée opérationnelle sur le territoire.
- Développement de projet :
 - Organiser et contribuer aux sessions de formation en urbanisme à l'attention des élus et techniciens (notamment les « urba-sessions ») pilotées par le Parc et ses partenaires,
 - Participation et apport d'expertise aux activités du service BGE et aux projets interservices.
- Contribution à la vie du service et de l'équipe du Parc :
 - Apporter autant que de besoin une expertise thématique aux autres projets et actions mis en œuvre par le Parc ;
 - Suivi des travaux d'entretien et des petites réparations de la Maison du Parc : suivi financier du programme d'investissement, coordination des interventions des artisans en lien avec l'agent technique du Parc.
 - Contribuer à l'évaluation de l'action du Parc en assurant un suivi de l'évolution des principaux indicateurs fixés dans la Charte sur l'urbanisme durable dans les Monts d'Ardèche.

Profil recherché :

- Formation supérieure en aménagement, urbanisme, géographie ;
- Expérience obligatoire sur le suivi de documents d'urbanisme et de programmation ;
- Expérience appréciée sur le foncier, sur les enjeux de l'eau, la caractérisation et la protection des trames vertes et bleues et sur les problématiques de gestion des déchets ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales appréciée.
- Compétences en architecture ou intérêt pour le suivi de travaux appréciés

Autres :

Candidature (Lettre de motivation + CV détaillé) à adresser par courriel

en précisant l'intitulé de l'offre à : candidature@pnrma.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 17 juin 2022

Prise de poste dès que possible

Personne à contacter pour des renseignements :

Technique : Marc LUTZ, Responsable Service Biodiversité et Gestion de l'Espace :
06.01.19.92.61

Administratif : Violaine SUZAC, Responsable service Ressources 06.29.51.22.02